



COMMUNIQUÉ COMMUN GRÈVE DU 28 MARS 2013

Les Unions départementales CGT, FO et Solidaires du Val de Marne apportent tout leur soutien à l'appel des fédérations FERC CGT, FNEC FP FO et SUD Éducation à la grève nationale dans l'éducation nationale le jeudi 28 mars 2013. Elles se félicitent que la Fédération CGT des Services Publics et la Fédération FO des services publics et de santé aient aussi déposé un préavis de grève pour le même jour.

Les UD CGT et FO et SUD 94 soutiennent la demande d'abrogation du décret sur les rythmes scolaires des professeurs des écoles, demande qu'ils ont exprimée massivement par la grève à 90% dans le département le 12 février dernier.

Cette réforme inacceptable met à mal l'école et les statuts des personnels de l'éducation nationale comme des territoriaux. Elle n'a reçu l'approbation d'aucune organisation syndicale et dans les 47 communes du département, 44 ont à ce jour renoncé à l'appliquer en 2013.

Le projet de loi Peillon dont l'examen parlementaire a commencé ne fait qu'aggraver les craintes exprimées : il va dans le sens d'une territorialisation de l'école et d'un éclatement du cadre de référence nationale, qui menace les diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives et les statuts.

Ce projet de loi est un pan de l'acte III de la décentralisation. Ainsi la région piloterait l'orientation et la carte de la formation professionnelle initiale en fonction des possibilités d'emplois locales.

Les missions de personnels de l'éducation nationale seraient définies par les collectivités locales, les transferts de service et les mises à disposition des personnels organisés, au mépris de leur statut de fonctionnaires d'État.

Le ministre Peillon serait donc bien inspiré d'écouter les personnels de l'éducation nationale et les personnels territoriaux, de renoncer à sa réforme et d'abroger le décret sur les rythmes scolaires.

Créteil, le 18 mars 2013